



Envoyé en préfecture le 01/10/2026

Reçu en préfecture le 01/10/2026

Publié le 01/10/2026

ID : 085-200023778-20260929-DCP2026\_334-DE

SLOW

## DECISION DU PRESIDENT N° 2026-334

### CREATION D'UN CONTRAT A DUREE DETERMINEE POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

**Le Président du Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération,**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du 9 avril 2026 portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,  
Considérant la nécessité de créer un besoin temporaire pour faire face à un accroissement temporaire d'activité au sein de la Direction de la Collecte des Déchets,

#### DECIDE :

**Article 1 :** De créer un emploi d'Agent de Collecte Polyvalent (Chauffeur/Ripeur) pour un accroissement temporaire d'activité, à temps complet, au sein de la Direction de la Collecte des Déchets, du 5 octobre au 31 octobre 2026. L'agent sera recruté sur le grade d'adjoint technique, 1<sup>er</sup> échelon.

**Article 2 :** Les crédits correspondant à la création des postes ci-dessus mentionnés sont inscrits aux BP 2026.

**Article 3 :** Madame la Directrice Générale des Services sera chargée de l'exécution de la présente décision.

Givrand, le 29 septembre 2026

Le Président,

Certifié exécutoire par le Président compte tenu :

- de la transmission au contrôle de légalité le : 01 OCT. 2026
- de l'affichage le :
- de la publication sur le site [www.payssaintgilles.fr](http://www.payssaintgilles.fr) le : 01 OCT. 2026

François BLANCHET



*La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

**Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération**  
ZAE du Soleil Levant  
CS 63669 - Givrand  
85806 Saint Gilles Croix de Vie Cédex

**Téléphone** 02 51 55 55 55  
**Courriel** [accueil@payssaintgilles.fr](mailto:accueil@payssaintgilles.fr)

Envoyé en préfecture le 01/10/2026

Reçu en préfecture le 01/10/2026

Publié le 01/10/2026



ID : 085-200023778-20260929-DCP2026\_334-DE

